

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 301 Développement professionnel			
Ancien Code	PAIR3B01	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI3010		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) Emmanuelle COPPEE (emmanuelle.coppee@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be)</p> <p>HELHa Jolimont Laetizia FANARA (laetizia.fanara@helha.be) Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be)</p> <p>HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE 301 permet à l'étudiant une prise de recul sur les situations de soins rencontrées dans les différents domaines nécessaires à la construction de son identité professionnelle. Elle contribue à l'élaboration de son dossier de développement personnel et professionnel sur lequel il s'appuiera en tant que futur professionnel de la santé.

L'UE 313 est co requis à l'UE 301

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage visés

Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PAIR3B13

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B01A	AIP Démarche réflexive et développement professionnel	12 h / 2 C
PAIR3B01B	Séminaires professionnels - Titulariats informatifs	12 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B01A	AIP Démarche réflexive et développement professionnel	20
PAIR3B01B	Séminaires professionnels - Titulariats informatifs	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 1 définie dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis visés préparent au développement personnel et au cheminement de l'étudiant, en tant qu'acteur dans la construction de son identité professionnelle.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel			
Ancien Code	21_PAIR3B01A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI3011		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 301 : Développement professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 301 : Développement professionnel.

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 301 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage de l'UE 301

Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles

Acquis d'apprentissage de l'activité / Objectifs

Au départ d'une analyse des pratiques co construite, argumenter les ressources significatives qui contribuent au développement professionnel

Objectifs

- Porter un regard critique sur ses apprentissages, ses facilités, ses difficultés, sans se limiter à l'aspect affectif (émotions)
- Expliquer son évolution et la discuter en s'appuyant sur des expériences mais aussi sur des écrits déjà réalisés
- Justifie l'évolution de ses apprentissages et/ou de son identité professionnelle
- Justifie les moyens à mobiliser dans la progression de ses apprentissages et/ou de son identité professionnelle
- Argumente l'atteinte des objectifs en fin de stage
- Argumente l'acquisition de nouveaux apprentissages

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Séminaire « En poursuite d'études »
- Séminaire sur l'écriture réflexive des objectifs
- Séminaire sur la posture soignante
- Séminaire sur l'analyse de pratique : situation qui peut faire l'objet d'une analyse (situations touchant le champ professionnel, individuel)

Démarches d'apprentissage

En groupe, 2 à 3 analyse de pratiques au départ de situations en lien avec le champ professionnel et individuel permettant à l'étudiant de développer ses compétences et d'aborder l'identité professionnelle, la posture soignante

L'analyse de ses propres modèles d'actions confrontés à ceux présents dans la situation permet la production de « schémas » mettant en évidence les « savoirs » qui contribuent à la construction de l'identité professionnelle et de la posture soignante

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant le séminaire, susciter le conflit sociocognitif.
Des notions sont abordées en vue de préparer aux stages.

Sources et références

Bibauw, S. (2010). Écriture réflexive et réflexion critique dans l'exercice du compte rendu. IN : revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur 26(1)

Vacher, Y. (2015), *Construire une pratique réflexive, comprendre et agir*

Schön, D. (1994) *Le praticien réflexif. Formation des maîtres*. P76-101

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fiches réflexives, rapports de soins, travail éthique, communication, gestion des émotions, éducation à la Santé, qualité...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'activité d'apprentissage est évaluée sur 20 points lors de la 2me période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les modalités sont définies dans l'annexe à la fiche d'activité d'apprentissage, communiquées lors de l'AIP et disponibles sur connectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires professionnels - titulariats informatifs			
Ancien Code	21_PAIR3B01B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI3012		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les séminaires de par les apports informatifs et de suivi pédagogique contribuent au développement professionnel de l'étudiant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 301 : Développement professionnel.

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 301 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage de l'UE 301

Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Expliquer le règlement des études et des examens

Suivi pédagogique personnalisé sur rendez-vous

Expliquer les différentes modalités d'évaluations (cours théoriques et stages)

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral, travaux de groupe, rencontre individuelle sur rendez-vous

Dispositifs d'aide à la réussite

Les temps de suivi pédagogique permettent à l'étudiant de se situer dans l'acquisition des différentes compétences et d'analyser la maîtrise de l'acquisition des ressources suite aux différentes périodes d'évaluation.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cfr Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Non évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).